



CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 961.4 DU CODE MUNICIPAL

CONTRATS DE 2 000 \$ ET PLUS DONT L'ENSEMBLE DÉPASSE 25 000 \$ POUR L'EXERCICE 2019

AGENCE DE DOUANES ET DU REVENU DU CANADA		
	Retenues à la source	44 015.14\$
DAKTRONICS		
	Tableau d'affichage	30 234.43\$
V. MEILLEUR ET FRÈRES INC.		
	Matériels pour chemins	26 053.72\$
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC		
	Retenues à la source	108 768.75\$
MRC ANTOINE LABELLE		
	Quote part 2019	64 545.00
	Service d'ingénierie	6 316.50\$
PAVAGE WEMINDJI INC.		
	Pavage partie chemin Diotte	112 153.30\$
PAVAGE MASKA INC.		
	Pavage chemin Kiamika	7 618.20\$
	Pavage chemin Diotte	9 799.83\$
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE LA LIÈVRE		
	Quote part 2019	104 610.00\$
MINISTRE DES FINANCES		
	Services Sûreté du Québec	77 668.00\$
VILLE DE MONT-LAURIER		
	Supra Locaux	33 269.77\$
	Quote part agglo	109 831.19\$